

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 92 (1965)  
**Heft:** 1-2

**Artikel:** L'éloquence de cantine  
**Autor:** Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-233851>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Dans un spirituel article paru jadis dans la « Gazette de Lausanne » et reproduit par le « Foyer romand », Philippe Godet parle de l'éloquence de cantine qui sévissait pendant nos fêtes nationales.*

Elle existe encore, mais s'est modifiée. Cependant, de nos jours, les discours sont moins longs qu'autrefois semble-t-il. Certes, l'écrivain neuchâtelois ne blâme pas nos grands banquets populaires où les plaisirs de la table se mêlent à la dégustation des meilleurs crus. Mais cela ne suffit pas. Après la troisième bouteille, on éprouve le besoin d'entendre des orateurs. Et puis, c'est encore une de nos manies de dîner en fanfare. Les accents brutaux des cuivres éclatent comme des tonnerres et détruisent toute conversation. Cependant, l'abus de l'éloquence est plus pénible que celui de la musique.

Quand on parle d'éloquence, on n'entend point comparer la rhétorique de cantine à celle de Cicéron. On parle souvent mal du haut de nos tribunes, c'est pourquoi on a la tendance heureuse à limiter les orateurs et à les laisser mieux se préparer.

Pour parler en public, il faut un talent supérieur, la haute distinction, l'autorité d'un grand magistrat, alors le public blasé s'aperçoit du changement et il écoute. Oui, il écoute, parce que la harangue a été étudiée, parce qu'elle évite tout ce qui est banal et laisse de côté les termes dont on a trop abusé et qui finissent par n'être plus que des « balançoires ». A force d'entendre les mêmes mots, on cesse de respecter les choses.

Un vieux proverbe de chez nous dit : « *Ce ne sont pas les vaches qui brâment le plus qui donnent le plus de lait.* »

N'oublions pas que les harangues inutiles, les phrases qui grisent l'esprit sans

le nourrir, ressemblent fort aux verres qu'on vide sans avoir soif. Cette rage de discourir, cette habitude des toasts est devenue si tyrannique qu'on s'ingénie à trouver, pour chaque banquet, des orateurs officiels.

Ils sont à plaindre ces orateurs qui ne désirent pas parler en public. Quand on n'a rien à dire, pourquoi vous forcer à prendre la parole ? C'est un des rôles les plus fâcheux auxquels puisse être condamné un honnête homme.

« Dans une petite ville, dit notre auteur, où les orateurs ne sont pas nombreux, il faut envoyer des ordres de marche aux victimes désignées. Car, hélas ! on les fait parler malgré eux. Ils lisaien leurs discours et la foule ne les écoutait pas. Elle eût écouté peut-être une parole chaude et brève, mais pas un manuscrit. »

Puisqu'il y a des gens qui ne désirent pas parler en public et des auditeurs qui ne tiennent pas à les entendre, sachons mesurer les discours au strict nécessaire, veillons à ce que celui qui parle soit limité et ne dépasse pas la minute fixée. On a raison de dire que l'improvisation est une belle chose, encore faut-il qu'elle soit mûrie et ait toujours l'air d'être spontanée. C'est le seul moyen de fuir la banalité.

Heureusement que, de nos jours, on a mis un frein à cette éloquence de table qui a sévi trop longtemps. Et n'oublions pas que Ph. Godet, quand il écrivit cet article, avait subi dix jours de cantine et cinquante discours !